

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 21 Avril 1891

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince, par Ordonnance du 10 avril, a autorisé M. le Baron Edouard Furse, Secrétaire de la Légation près le Gouvernement de S. M. le Roi d'Italie, à accepter et à porter la Croix de Chevalier de l'Ordre des Saints Maurice et Lazare qui lui a été conférée par S. M. le Roi d'Italie.

Par Ordonnance Souveraine du 11 de ce mois, M. Etienne Gastaldi a été nommé Secrétaire de la Chancellerie de l'Ordre de Saint-Charles.

NOUVELLES LOCALES

LL. AA. SS. le Prince et la Princesse, accompagnés de M^{lle} Oliver, Dame d'honneur, et de M. le Comte d'Orémieux, Aide de Camp, se sont rendus hier lundi à Grasse, en visite chez S. M. la Reine d'Angleterre. Le Prince et la Princesse ont été conduits de Cannes à Grasse par S. Exc. Lord Lytton, Ambassadeur d'Angleterre à Paris, et reçus à l'hôtel par la Princesse Louise, la Princesse Béatrice et le Prince Henri de Battenberg, qui les ont menés auprès de la Reine.

Après un entretien d'une demi-heure, Leurs Altesses Sérénissimes sont retournées à Cannes, accompagnées de Lord Lytton, et rentrées à Monaco dans la soirée.

M^{gr} l'Evêque est rentré samedi dernier à Monaco après avoir passé quelques jours à Rome. Sa Grandeur a été reçue le 16 en audience privée par Sa Sainteté qui l'a accueillie avec une bienveillance toute particulière et l'a longuement entretenue des affaires de son diocèse et des grandes questions qui intéressent l'Eglise.

M^{gr} l'Evêque a constaté avec bonheur que la santé de Léon XIII est excellente, et que, malgré les années, l'illustre Pontife conserve toute la vigueur de sa haute intelligence.

Sa Grandeur est repartie hier pour Paris d'où Elle se rendra auprès de M^{gr} de Cambrai, pour lui prêter aide dans l'administration de la confirmation. Son absence sera d'un mois.

Jeudi dernier est entré dans notre port le yacht à vapeur anglais *Ione*, venant de Nice. Dix-huit hommes d'équipage, capitaine Maynard, trois passagers, jauge 115 tonneaux.

OBJETS TROUVÉS

1° Un pince-nez avec chaîne, déposé au Commissariat de Police de Monaco par M. Robini fils, sacristain ;

2° Un boa, déposé au Commissariat de Police de Monte Carlo par le sergent de ville Baudoin ;

3° Un étui à cigarettes, déposé au Commissariat de Police de Monte Carlo par la jeune Marie Brice, âgée de 13 ans ;

4° Un étui à cigares, déposé au Commissariat de Police de Monte Carlo par M. Trub, employé à l'hôtel Métropole ;

5° Un petit paquet contenant divers objets de toilette, déposé au Commissariat de Police de Monte Carlo par le carabinier Flachaire ;

6° Un fichu, déposé au Commissariat de Police de la Condamine par M. Guillin, rentier.

Ces objets peuvent être retirés à la Direction de la Police.

Le 10 mai prochain aura lieu le passage de Mercure sur le Soleil, événement astronomique fort curieux, qui commencera un peu après minuit, mais se prolongera une heure après le lever du soleil.

L'observation en sera donc en partie possible, et si le ciel est pur, on pourra étudier la phase importante de la sortie de l'astre.

La première représentation du *Petit Duc* a été, samedi, très réussie. M^{me} Toudouze a obtenu un franc succès dans le rôle de Diane de Château-Lansac, directrice du pensionnat de Lunéville. La leçon de chant, dans laquelle elle est d'un comique parfait, a dû être bissée.

Nous ferons les mêmes éloges à M. Poudrier, un Frimousse désopilant dont le cours de littérature a mérité les applaudissements de la salle entière ; M. Negri, dans le personnage de Montlandry, M^{me} Perretti (Raoul de Parthenay) et M^{me} Bresson (Blanche) ont contribué avec beaucoup de verve au succès de cette amusante pièce.

Ce soir, deuxième représentation du *Petit Duc*, et samedi *la Basoche*, opéra comique dont la critique a déjà dit le plus grand bien.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Marseille. — Un formidable incendie, qui en quelques minutes a pris un développement considérable, a éclaté mercredi soir à 5 heures, dans la rue de Forbin, au quartier de la Joliette.

Le grand entrepôt des oléonaphtes du Caucase de la Compagnie royale Asturienne était en feu ! Une fumée intense et noire se répandit bientôt sur toute la ville, semant une émotion grandie encore par l'incertitude de savoir à quelle cause il fallait l'attribuer. Sur la Cannebière, on pensait que les Docks brûlaient, et en Bourse ce bruit avait pris, en quelques instants, une consistance très grande.

On ne tarda pas cependant à être fixé.

Informés de ce qui se passait, les pompiers du poste de la mairie et bientôt tous ceux de la ville se rendirent sur les lieux avec les pompes à vapeur. Malheureusement l'eau manqua pendant les premières minutes, et cette circonstance ne contribua pas peu à laisser se développer le sinistre. Lorsqu'on fut en mesure de le combattre effectivement, il fallut se borner à faire la part du feu et à sauvegarder les immeubles voisins, adossés à l'entrepôt.

Les locataires de ces maisons, justement affolés par le danger, déménageaient leurs meubles, jetant les linges par les fenêtres.

C'était un spectacle vraiment navrant de voir tous ces

pauvres gens fuyant ainsi devant le feu qui les menaçait, emportant dans leurs bras des enfants en pleurs !

L'aspect des lieux est navrant. Il ne reste plus que les quatre murs noirs et carbonisés en partie, avec la charpente et les poutrelles en fer du hangar, tordues et disjointes par l'action du feu, et recouvrant le sol comme d'un vaste filet à mailles irrégulières. On est surpris vraiment des effets du feu sur toutes ces pièces métalliques, et cela explique quelle a dû être l'intensité du foyer.

Les caves sont pleines d'eau et d'oléonaphte qui surnage. Pendant des heures, l'eau des pompes a provoqué une surverse qui est entraînée par les ruisseaux et les canaux jusqu'au bassin de la Joliette où on en a recueilli plus de cinquante barils.

La Société des oléonaphtes du Caucase avait pour près de 140,000 francs de marchandises dans son entrepôt et, en tenant compte de la destruction de ce dernier, qui était la propriété de la Compagnie royale Asturienne, ainsi que des dégâts occasionnés aux maisons du boulevard Maritime, la totalité des dommages pourra bien atteindre la somme de 300,000 francs.

Fréjus. — On établit à Fréjus une glacière, qui est appelée à travailler beaucoup durant les fortes chaleurs de l'été, surtout aujourd'hui que notre ville se trouve au centre des ramifications qui deviennent tous les jours plus importantes. On a dû pour établir cette glacière faire des caves profondes, et c'est en faisant ces fouilles qu'on a découvert, au milieu des fondements d'une tour très ancienne, un monument que les uns disent romain ; d'autres, tombeau du moyen-âge ; d'autres, enfin, disent trésor caché. Le propriétaire de l'immeuble, animé d'un sentiment d'abnégation qui l'honore, en a fait don spontanément au musée de notre ville. Diverses inscriptions composées de latin et de divers mots ébréchés dont il est difficile de comprendre le sens vont faire chercher le délégué du ministre, M. Aubenas, qui nous dira bientôt l'origine du monument ou tombeau.

Cannes. — Un temps magnifique, par bonne brise du sud, a favorisé les courses de la première journée de nos Régates internationales de samedi, du début 1 heure et quart à la fin, au coucher du soleil. Malgré le temps favorable, l'*Hirondelle*, appartenant à M. Guizol, de Monaco, concourant dans la 6^e série, 1^{re} classe, 5 m. 75, a chaviré en virant de bord en face des Couraïré ; elle a coulé à pic.

Aussitôt les équipages du *Blue-Rock* et de la *Capricieuse* ont recueilli à leur bord les naufragés de l'*Hirondelle*. Dimanche matin, le comité a voté des félicitations à ces deux équipages et a accordé 60 francs à celui du *Blue-Rock* et 50 à celui de la *Capricieuse*. Quant à *Folichon*, patron Borelli, dont l'équipage n'a pas porté secours aux naufragés, il a été disqualifié. L'*Hirondelle* a été renflouée dimanche matin à 5 heures.

Voici les résultats des courses de samedi : 1^{re} série, yachts de 10 tonneaux et au-dessus : 1^{er}, *Deerhound* ; 2^e, *Sanguida* ; 3^e, *Léontine*. *Aravella*, *Rigoletto* et la *Ville-de-Marseille* ont renoncé à courir.

2^e série, yachts de 5 à 10 tonneaux : 1^{er}, *Phare* ; 2^e, *Catalan* ; 3^e, *Mascotte*, *Phare*, en 30, ans a remporté 118 prix, dont 74 premiers.

3^e série, yachts de 3 à 5 tonneaux : 1^{er}, *Darling* ; 2^e, *Eldorado* ; 3^e, *Louise*.

4^e série, de 2 tonneaux à 3 : 1^{er}, *Papillon* ; 2^e, *Niké* ; 3^e, *Wesel*.

5^e série, yachts au-dessous de 2 tonneaux : 1^{er}, *Cas-tille-d'Or* ; 2^e, *Scintilla* ; 3^e, *Ondine* ; 4^e, *Fine-Mouche*.

6^e série, au-dessous de 1 tonneau et demi : 1^{re} classe, 5 m. 75 : 1^{er}, *Suquetan* ; 2^e, *Marianne* ; 3^e, *Infernet* ; 4^e, *Blue-Rock* ; 2^e classe, 5 m. maximum : 1^{er}, *Conchita* ; 2^e, *Caprice* ; 3^e, *Folichon* (qui a été disqualifié) ; 4^e, *Capricieuse* ; 3^e classe, 4 m. 50 : 1^{er}, *Tschikou* ; 2^e, *Eole* ; 3^e, *Agitna* ; 4^e classe, 5 mètres maximum, voile à tiers : 1^{er}, *Adrien* ; 2^e, *Saint-Pierre* ; 3^e, *Folichonne* ; 4^e, *François I^{er}*.

— C'est par un beau temps et une faible brise d'est qu'a eu lieu dimanche, la deuxième journée des régates.

A 1 h. 1/4, les yachts de la course d'honneur partent, mais le peu de brise n'est pas fait pour hâter leur marche.

La *Léontine* qui se trouvait affalée à la plage, prise par le calme et entraînée par le courant, vient s'échouer en face du Club Nautique.

Aussitôt le torpilleur 25 arrive à son secours et la tire sans peine de sa fâcheuse position.

La plage étant de sable fin, la *Léontine* n'a eu aucune avarie.

Nous ne donnerons pas le résultat complet des courses, car beaucoup d'entre elles n'offrent qu'un intérêt relatif.

Nous nous bornons à signaler la victoire du *Deerhound*, dans la course d'honneur.

La lutte de *Berton-Boats* a été très mouvementée. Ce sont les deux embarcations du torpilleur 100 qui ont remporté les 1^{er} et 2^e prix ; le troisième est échu à celle du torpilleur 25.

Roquebrune. — Une fête champêtre au bénéfice des pauvres de la Principauté a eu lieu dimanche aux Grottes de Saint-Roman, avec le concours des Sociétés Chorale et de Gymnastique de Monaco, de M^{lle} Clémentine Orenge, MM. Borghini, Toubas, Bertrand, Antonin, Sinibaldi, d'Archambault, etc.

Le programme comprenait des exercices de gymnastique par la Société *l'Etoile*, à laquelle s'étaient jointes deux Sociétés niçoises, *l'Avant-Garde* et *Pro Gallia*, trois chœurs chantés par la Société Chorale *l'Avenir* de Monaco, les *Marionnettes Parisiennes* de M. Antonin, un concert, un feu d'artifice, des illuminations, un bal.

Une foule énorme s'était rendue aux Grottes. Nous ne connaissons pas encore les recettes, mais elles sont relativement importantes, vu la modicité du prix d'entrée, qui n'était que d'un franc. Tous les artistes prêtèrent à cette œuvre charitable le concours le plus empressé et le plus gracieux.

CAUSERIE

Statistique postale

Le bureau international des postes de Berne vient de publier la statistique générale du service postal pendant l'année 1889. Ce document, qui est du plus haut intérêt et qui a été établi avec la plus scrupuleuse exactitude, renferme des renseignements curieux sur les moyens de correspondance dans tous les pays du monde.

Le bureau international a fait le calcul du nombre de lettres qui sont distribuées annuellement dans chaque nation. Elle a fait le recensement du nombre de bureaux de poste, du nombre d'employés des administrations postales.

L'Amérique tient la tête dans le service des postes. Il est écrit et distribué annuellement aux Etats-Unis, sans compter la correspondance internationale, 3,844,533,000 objets de correspondance ; l'Angleterre arrive ensuite avec 2,468,400,000 objets ; la France avec 1,545,050,634 objets ; l'Allemagne avec 1,436,846,040 objets.

Puis viennent : l'Autriche avec 364,000,720 objets ; l'Italie avec 366,783,664 ; la Hongrie avec 104,860,000.

Il est vrai que si les Etats-Unis tiennent la tête dans le service des postes, l'étendue du territoire de ce pays, le nombre de ses habitants, expliquent parfaitement cette supériorité. Quant à l'Angleterre, il serait bien étonnant qu'elle ne tint pas un des premiers rangs dans la statistique de Berne ; chacun sait, en effet, que l'Anglais a généralement la manie de la correspondance.

La statistique du bureau international de Berne donne le détail suivant des chiffres généraux qu'elle publie :

Les Etats-Unis, avec une population de 50,152,866 habitants, possèdent 60,084 bureaux de poste et 43,357 boîtes aux lettres. Le service des bureaux et de l'administration centrale est assuré par 74,400 employés et 8,725 sous-agents. Il a été envoyé et distribué 1,894,433,000 lettres ordinaires, 375,000,000 de cartes postales, 1,575,000,000 d'imprimés, de papier d'affaires ou d'échantillons. Il a été délivré et payé 10,130,140 mandats, représentant 596 millions de francs.

Les recettes postales des Etats-Unis sont de 291 millions et les dépenses de 322 millions, c'est-à-dire qu'à l'encontre de presque tous les autres pays, le service de la poste coûte plus qu'il ne rapporte. Les dépenses de personnel s'élèvent à 167 millions.

En 1871-1872, il y avait aux Etats-Unis 31,863 bureaux de poste. Leur nombre s'est donc doublé en vingt ans.

C'est à l'Ecosais Duncan Campbell, qu'est due l'organisation complète, en 1693, des postes aux Etats-Unis. En 1714 pourtant, le service postal était encore bien imparfait. Tous les quinze jours, des courriers partaient de chacun des deux points extrêmes pour se rencontrer alternativement à Say Brook et à Harford, les deux principaux centres de la population du Connecticut.

La taxe d'une lettre simple était de 0 fr. 40.

Pour le service intérieur seulement, l'Angleterre a eu à distribuer 1,650,200,000 lettres, 217 millions de cartes postales et plus de 600 millions d'imprimés. On a délivré 53 millions et demi de mandats. Il y a en Angleterre 18,359 bureaux de poste et 39,186 boîtes aux lettres. Le service est assuré par 113,550 agents.

En 1871, il y avait en Angleterre 12,000 bureaux de poste. Après l'introduction du port à un penny (0,10) en 1840, on comptait 4,500 localités où les lettres pouvaient être remises à la poste, avec 37,000 lettres en moyenne dans chaque localité.

La France et l'Algérie, pour 42 millions d'habitants, ont 7,406 bureaux de poste et 60,799 boîtes aux lettres. Elles comptent 21,535 employés et 33,389 facteurs.

Ces 55,000 agents ou sous-agents ont manipulé 583 millions de lettres, 41 millions et demi de cartes postales, 808 millions d'imprimés, 15 millions de papiers d'affaires, 26 millions d'échantillons de marchandises. On a délivré 24 millions de mandats-poste représentant une valeur de plus de 700 millions de francs ; enfin, 13 millions de valeur à recouvrer, représentant 263 millions, ont été encaissés par les soins du service postal.

C'est Louis XI qui établit dans toute la France le premier service de courriers ou messagers spéciaux.

La poste fit des progrès sous Henri IV qui créa deux emplois de généraux de relais de louage en 1597, mais ce n'était qu'une poste exclusivement à l'usage du gouvernement royal. Sous Louis XIII, les particuliers commencèrent à faire transporter leurs propres correspondances par les courriers royaux.

Sous Louis XIV, le service des postes était organisé fort imparfaitement, mais enfin, il l'était, et, de plus, à bon marché, car pour deux sous, on pouvait faire transporter une lettre de Paris à Lyon.

La ferme des postes fut instituée en 1672, et Lazare Patin en devint propriétaire pour un million ; mais cent ans après, cette somme avait décuplé. A cette époque, il fallait trois jours pour venir de Rouen à Paris. La plupart des lettres venaient, d'ailleurs, par service fluvial, ce qui fait que les villes qui ne se trouvaient pas sur un cours d'eau, étaient beaucoup moins favorisées que les autres pour la rapidité des communications. Pour correspondre d'un point de Paris à un autre point — la chose semble bizarre — on rencontrait encore plus de difficultés. Détail plus extraordinaire, s'il est possible, les premières boîtes aux lettres placées dans Paris eurent à souffrir de la malice un peu grivoise des Parisiens. Pendant des mois entiers, elles furent brisées ou remplies d'immondices pendant la nuit.

Sous Louis XVI, il y avait dans tout Paris six boîtes aux lettres. L'unité de direction des postes fut enfin bien établie en 1800. En 1871, il y avait 4,332 bureaux de poste en France.

Les employés de l'administration de l'Allemagne, au nombre de 113,891, ont distribué, rien que pour le service intérieur, 778,537,900 lettres, 294 millions de cartes postales, 297 millions d'imprimés et 14 millions d'échantillons.

L'Allemagne possède 23,410 bureaux de poste et 80,941 boîtes aux lettres.

En Allemagne, il existait des communications postales entre un grand nombre de villes et même entre l'Allemagne d'une part et l'Italie, l'Autriche, la Hollande et la Russie de l'autre.

Dès la fin du xiv^e siècle, l'ordre des Chevaliers Teutons possédait en Prusse une poste aux chevaux parfaitement organisée.

Passons maintenant aux pays extra-européens :

En Egypte, pour 6,806,381 habitants, il y a 179 bureaux de poste et 474 boîtes aux lettres, Elle a 409 employés et 448 facteurs. On distribue dans la patrie des Pharaons 3,631,000 lettres, 476,000 cartes postales, 2,737,500 imprimés, 19,100 papiers d'affaires et 49,800 échantillons. On a délivré et payé 155,000 mandats-poste et mis en circulation 10,492 valeurs à recouvrer, dont 2,541 n'ont pas été encaissées.

Ce sont les Français qui ont créé l'organisation postale en Egypte. L'administration implantée dans ces pays par Napoléon y règne encore aujourd'hui. Les timbres y sont encore imprimés en caractères français.

Le Japon, avec 39 millions d'habitants, a 3,620 bureaux de poste et 26,071 boîtes aux lettres. On compte 6,593 employés et 2,254 facteurs. Le nombre des lettres distribuées est de 59 millions, celui des cartes postales de 33 millions et celui des imprimés de 29 millions. Il a été délivré 1,813,327 mandats-poste, et le produit de la vente des timbres a été de 11 millions.

L'état indépendant du Congo, dont la population approximative est de 40 millions d'habitants, ne compte que 10 bureaux de poste et 12 boîtes aux lettres. Le service est assuré par 12 employés et 14 facteurs, qui manipulent et distribuent 15,900 lettres, 650 cartes postales et 15,576 imprimés. Les recettes ont atteint le chiffre de 28,789 francs.

D'après les chiffres publiés par le bureau international des postes de Berne, on peut évaluer à 18 milliards le chiffre total des correspondances échangées dans le monde entier pendant une année.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Le vingt-cinquième concours hippique s'est brillamment terminé cette semaine. Comme toujours, la journée la plus intéressante a été celle des mails-coachs, qui a été favorisée par une température printanière. Onze voitures attelées à quatre ont défilé devant le public. On a fort admiré la grande calèche à huit ressorts de M. le marquis de Pomereu, les postiers de MM. Gaston et Albert Méniér, le break de M. Léon Tomé et le mail de M. le baron de Zuylen de Nyevelt. Le jury, très embarrassé devant ces attelages et ceux non moins méritants du comte d'Arincourt, du duc de Dino, de M. Michel Ephrussi, du général comte Friant et du comte Warlé, n'a pas cru devoir faire un choix et a décerné des primes à chaque attelage.

Conformément à la tradition, le vingt-cinquième concours hippique a été clos par un banquet offert, à titre d'hommage, au président de la société, l'aimable marquis de Mornay.

* * *

Presque toutes les maîtresses de maison ont repris leurs réceptions hebdomadaires.

M^{me} de Trédern donnera quatre soirées de dimanches où l'on dansera ; à la dernière, le 3 mai, il y aura un cotillon.

M^{me} la vicomtesse Georges d'Avenel reçoit tous les mardis.

M^{me} Heine ouvre chaque dimanche les grands appartements du rez-de-chaussée de son hôtel de la rue de Monceau. Il y a un excellent orchestre et on y danse très gaiement par petit comité.

M^{me} Anatole Bartholoni, femme de l'ancien député de la Savoie au Corps législatif, donne, chaque samedi, des dîners suivis de réception où la société impérialiste se rencontre avec l'élite du faubourg Saint-Germain.

La seconde réception de la comtesse de Chaumont-Quiltry a été aussi réussie que la première. On a d'abord entendu Yvette-Guilbert, Galipaux et M^{lle} Evel ; puis on a dansé et cotillonné aux sons de l'orchestre de Waldeufel, et la fête s'est joyeusement terminée par un souper par petites tables.

Chez M^{me} Gilbert-Boucher, on a entendu les meilleurs artistes de la Comédie-Française. M^{lle} Bartet et M. le

Bargy ont interprété une jolie comédie de M. Paul Billaud, les *Espérances* ; les mêmes artistes et M^{lle} Ludwig ont également joué, avec un vif succès, *l'Étincelle*, de M. Pailleron.

On a fait d'excellente musique chez M^{me} Edmond Dollfus dans son magnifique hôtel de la rue de Presbourg. Le clou de la soirée, a été une chanson napolitaine de Tosti, dite par la baronne Scotti, accompagnée en chœur par cinq chanteurs napolitains.

Dîner chez la princesse Alexandre de Bibesco en l'honneur d'Ambroise Thomas, dont c'était la première sortie depuis son accident. Après le dîner, réception et concert où se sont fait entendre la princesse de Bibesco, la vicomtesse de Trédern, M^{me} Kinen, MM. Le Lubez, Salmon et le comte de Gramedo.

Dîner et réception également chez la princesse de Wagram.

Réception très élégante chez le ministre des Etats-Unis, M. Whitelaw-Read ; on y a entendu le violoniste Wolff, le chanteur humoriste Gilbert et M^{lle} Landry.

Chez la comtesse Pierre de Ségur, on a joué la comédie devant la plus brillante assistance. *L'Ingénue*, de Meilhac et Halévy, a été jouée avec naturel et esprit par la princesse A. de Broglie, une de nos meilleurs actrices mondaines, M^{me} la marquise de Pothuan, MM. le marquis de Pothuan, Lambert de Sainte-Croix et de Coynart.

Les interprètes du joyeux vaudeville de Labiche et Dumoustier, *Un gros mot*, ont été le comte et la comtesse de Saint Pol, la baronne de Caix de Chanlieu, M. et M^{me} Lambert de Sainte-Croix, M. Charles de Coynart, le comte J. de Pourtalès et le comte de Ségur.

M^{me} Robert de Wendel a donné une soirée musicale où l'on a entendu deux artistes seulement, M^{me} Rose Caron et M. Plançon, qui devient de plus en plus l'artiste préféré dans les salons.

Une des notabilités de la colonie américaine, M^{lle} Reed, a donné, dans son élégant appartement de la rue de la Renaissance, une soirée musicale où elle s'est fait entendre, ainsi que M^{me} Kinen, MM. Le Lubez et Schlumberger, le violoncelliste Hollman et l'illustre pianiste Paderewski.

A signaler encore un bal délicieux donné par M^{me} La Perche, dans son hôtel de la rue de Berry, une soirée de comédie chez la vicomtesse de Montreuil, un raout chez la marquise de Villefranche, un bal blanc chez la comtesse de Caraman, une soirée musicale chez M^{me} la duchesse della Torre, des soirées dansantes chez M^{me} Godin et chez la comtesse de Montebello.

Carnet de mariage :

On a célébré, au milieu d'une nombreuse assistance, en l'église américaine de l'avenue de l'Alma, le mariage de M^{lle} Munroë avec M. Henri Ridgway ; après la cérémonie religieuse, M^{me} Munroë a reçu les parents et les amis des deux familles.

En l'église Sainte-Clotilde, mariage du marquis des Pins avec M^{lle} Dagmar de la Verteille. Le défilé à la sacristie a duré près d'une heure.

On annonce les fiançailles de la princesse Jeanne de Bauffremont, fille du général prince de Bauffremont, avec le marquis Louis Sanfelice de Monteforte, fils du marquis de Monteforte et de la marquise, née princesse Ruffo de Scaletta.

Relevé, dans les publications du huitième arrondissement, le mariage du comte de Mun avec M^{lle} de Venoge. Le mariage n'aura pas lieu à Paris, comme on l'avait annoncé tout d'abord, mais à Epernay. La date en est fixée au 29 avril.

Nous apprenons le mariage du vicomte de Soriac, lieutenant au 63^e de ligne, avec M^{lle} Jeanne de Bouillé. Le mariage sera célébré à la fin du mois, dans la Gironde.

Nous apprenons également le mariage de M^{lle} de Bastard avec M. de Montfort.

Enfin l'évêque de Beauvais doit bénir, le 23 de ce mois, le mariage de M. Fouquier d'Hérouël avec M^{lle} Madeleine de Aldin, sœur du sportsman.

A la Comédie-Française, la reprise de la *Visite de Noce*, cet acte si curieux de M. Alexandre Dumas fils, a été très bien accepté par le public. M^{lle} Bartet a été exquise dans le rôle de M^{me} de Morancé, que rendait écrasant le souvenir de M^{lle} Desclée. M. Coquelin a été un Lebonnard remarquable, M. le Bargy a été excellent, dans un rôle un peu ingrat.

La pièce de Dumas est accompagnée, sur l'affiche, des *Fourberies de Scapin* qui sont un triomphe pour Coquelin aîné, Coquelin cadet et Coquelin fils.

En prenant la direction de l'Opéra-Comique, M. Carvalho a trouvé, en pleine répétitions, un opéra comique *Les Folies amoureuses*, en trois actes, tiré de Régnaud

par MM. Matrat et Lénéka, dont la musique, charmante et légère, est de M. Emile Pessard. M. Carvalho a soigné la mise en scène, les costumes et l'interprétation. M^{lle} Landouzy chante et joue bien un rôle à transformation. M^{me} Molé-Truffier est une soubrette charmante. MM. Fugère, Soulacroix, Carbonne et Clément sont parfaits. Tout fait prévoir un long et fructueux succès.

DANGEAU.

FAITS DIVERS

Voulez-vous savoir le moyen de construire un baromètre économique ? C'est là, une opération des plus simples :

Prenez 50 centigrammes de camphre, autant de sel de nitre et de sel ammoniac. Faites fondre séparément ces trois substances dans de l'eau-de-vie pure, en plaçant le flacon contenant le camphre dans l'eau chaude pour qu'il se dissolve rapidement.

Ces trois solutions sont ensuite mélangées dans un flacon long et étroit, comme les flacons d'eau de Cologne. On bouche et l'on cachète à la cire jaune : puis on le suspend en plein nord.

Si le liquide se maintient clair et limpide, c'est le beau temps ; — s'il se trouble, c'est la pluie ; — s'il se forme de légers nuages suspendus dans le liquide, c'est la tempête ; — s'ils sont plus gros et rassemblés, c'est la pluie ou la neige ; — si, au lieu d'amas plus ou moins volumineux, il apparaît des filaments dans la partie supérieure du flacon, c'est du vent.

Les simples nébulosités annoncent un temps humide et variable. Quand ces nébulosités tendent à s'élever, cela indique que le vent souffle dans les hautes régions de l'atmosphère.

Ces signes sont infaillibles.

Voilà, pour quiconque tient à consulter et prévoir les variations atmosphériques, et notamment pour les cultivateurs qui y ont constamment le plus grand intérêt, un moyen bien simple et peu coûteux de devenir astronome à bon compte.

La maison la plus élevée de New-York est l'hôtel où s'imprime et se publie le journal américain le *New-York World* depuis le 10 décembre dernier. Il comprend l'énorme nombre de 26 étages. Il est surmonté d'un dôme avec lanterne dont le plancher est à 92 m. 70 au-dessus du sol. L'impression se fait dans le sous-sol ; puis viennent quatre étages de rez-de-chaussée et d'entresol. Dix autres étages sont consacrés aux divers services. La composition s'exécute au 12^e, à partir du sol, ainsi que la fabrication des matières d'impression, de manière que les caractères ne quittent jamais l'étage où ils sont mis en œuvre.

Enfin, le dôme lui-même est divisé en 6 étages. Cette colossale construction, située à l'angle de Francfort-Street et de Park-Roy, a employé 3 kilomètres de colonnes en fer forgé, 26 kilomètres de fers à plancher et environ 2,300 tonnes de fer et d'acier. La surface des planchers est de 13,000 mètres carrés, et le cube de briques employé permettrait de construire plus de 250 habitations ordinaires.

On peut, dit le *Cosmos*, rendre les rideaux de lit et les moustiquaires absolument ininflammables en les trempant dans une solution de sulfate d'ammoniaque au sixième (sel, 100 ; eau, 500). Cent grammes d'étoffe prennent de 120 à 150 grammes de liquide environ, selon le nombre et la grosseur des fils. La matière est d'ailleurs absolument inoffensive et remplace l'empois pour l'appât de l'étoffe. Il suffit de la repasser au fer chaud après l'avoir essorée et avant qu'elle ne soit complètement sèche.

VARIÉTÉS

La Monnaie en Europe

On annonce qu'un échange de monnaie divisionnaire va se faire prochainement entre la France et la Belgique. La Belgique remettra à la France douze millions de pièces de deux francs, un franc et cinquante centimes ; la France, quatre millions de pièces de cinq francs. Les remises de la Belgique seront livrées à Lille et Valenciennes, celles de la France à Bruxelles et à Mons.

Ces chiffres considérables peuvent donner une idée de la commodité qu'il y aurait à ce qu'une monnaie uniforme en valeur existât en Europe. Ainsi dans un temps peu considérable, douze millions de pièces belges de deux francs, un franc et cinquante centimes sont entrés en France et quatre millions de pièces françaises de cinq francs ont pénétré en Belgique. Si l'on compte qu'un grand nombre de pièces dans les deux pays, n'ont pas

pu être retirées de la circulation, on peut comprendre avec quelle rapidité et avec quelle facilité les monnaies de deux pays font en quelque sorte invasion réciproque chez le voisin et se remplacent mutuellement dans l'usage courant.

Si, avec un pays relativement petit comme la Belgique l'échange de monnaies d'argent est déjà extrêmement considérable, combien ne le serait-il pas davantage avec des pays plus étendus et plus peuplés ?

Mais le libre usage des monnaies n'existe pour la France qu'avec la Belgique et la Principauté de Monaco. Les monnaies d'or de Monaco et celles d'or et d'argent de la Belgique sont identiquement semblables aux monnaies françaises, et un commerçant parisien ne fait pas de différence entre une pièce portant le profil du Prince Charles III ou celui du Roi Léopold et une autre à l'effigie de la République. De même les espèces françaises ont cours à Bruxelles comme à Paris et il en résulte une grande facilité de transactions entre les deux pays.

Un voyageur français qui va en Allemagne ou en Autriche est forcé au contraire de changer ses espèces contre de la monnaie du pays, et une telle formalité ne va pas sans une perte d'argent considérable. L'unité de monnaie varie selon les pays, et c'est une chose bien connue de toutes les personnes qui voyagent qu'on ne se procure pas sans beaucoup de frais de la monnaie du pays où l'on veut aller.

Il est étonnant à notre époque où la civilisation est arrivée à un niveau si avancé, que tous les pays de l'Europe n'aient pas encore pu se mettre d'accord sur la création d'un seul type de l'unité de monnaie et supprimé ainsi d'innombrables difficultés commerciales.

Au 1^{er} janvier 1885, la France comptait 14 milliards d'or et d'argent ayant cours. Cette fabrication ne s'est pas effectuée en un jour. Elle a été accomplie en un laps de 90 années, c'est-à-dire depuis 1795, date de la première application du système décimal, jusqu'en 1885.

Dans ce total, l'or entre pour 9 milliards en chiffres ronds ; sur ces 9 milliards de francs en monnaie d'or, 7 milliards sont représentés par la pièce de 20 francs. Les pièces de 100 francs, de 50 francs et surtout de 40 francs sont peu communes. Il n'en a été frappé que pour 300 millions de francs, et depuis Louis-Philippe aucune pièce de 40 francs n'a été frappée à la Monnaie.

Il y a 5 milliards de francs en argent. Par le nombre, autant que par la grosseur, la pièce de 5 francs a absorbé la presque totalité du métal employé.

Celle qui a été faite de 1870 à 1885, avec la République figurée en déesse, est peu fréquente. La monnaie d'argent de 20 centimes, bien que démonétisée en 1866, n'a pas encore disparu de la circulation. Au 31 décembre 1884, la direction de la Monnaie constatait la présence dans la circulation de 2 millions en cette monnaie. Au 1^{er} janvier 1885, la monnaie de bronze refondue en vertu de la loi 1852 représentait une valeur de 63 millions de francs.

On voit quelle complication énorme règne dans le système monétaire d'un pays.

Le principal obstacle à la création d'une monnaie uniforme dans tous les pays, c'est surtout la grande querelle entre les bimétallistes et les monométallistes. Les bimétallistes veulent établir deux unités de monnaies effectives qui seraient la monnaie d'or et la monnaie d'argent ; les monométallistes au contraire prétendent ne se préoccuper que de la valeur de l'or. C'est donc la difficulté qu'on rencontre à établir d'une manière fixe le rapport entre la valeur de l'or et celle de l'argent qui empêche une entente monétaire.

On n'a pas encore pu jusqu'à présent établir dans tous les pays le même rapport entre l'or et l'argent. Seuls, les pays latins, c'est-à-dire la France, l'Italie, la Suisse et la Grèce ont formé l'*Union monétaire* des pays latins et ont adopté les mêmes types de monnaies. L'Espagne, la Roumanie, la Serbie ont adopté le bimétallisme français, mais n'ont pas adhéré à l'Union monétaire.

L'histoire des monnaies offre d'ailleurs plus d'un enseignement relatif à la situation actuelle des Etats européens. On sait qu'autrefois, sous les deux premières races des rois de France, on frappa des monnaies dans beaucoup de villes, dont plusieurs sont déchues de leur ancienne célébrité et dans d'autres dont les noms sont inconnus aujourd'hui.

Charlemagne parut vouloir restreindre cette latitude

de frapper monnaie en tous lieux car on lit dans un capitulaire : « Nous voulons qu'il n'y ait de monnaie en aucun autre lieu que dans notre palais » Plus tard, en se désistant de cette rigueur. Charles le Chauve ordonna que la monnaie serait fabriquée dans son palais et dans les villes de Quentovic, Rouen, Reims, Sens, Paris, Orléans, Chalons, Nesle et Narbonne; il établit en conséquence un maître dans chaque fabrique ainsi que les offices nécessaires pour y faire observer la police et empêcher les fraudes et les malversations.

Ce fut la première organisation du personnel des hôtels des monnaies. Cet usage a été conservé sous les rois de la troisième race et le nombre des ateliers monétaires fut successivement augmenté comme on le voit par les deniers d'argent frappés sous Philippe I^{er}, Louis VI, Louis VII, Philippe-Auguste, etc., à Etampes, à Château-Landon, à Pontoise et dans d'autres villes où il existait une maison royale.

Ce qui est en somme à retenir, c'est que longtemps les différentes provinces de la France eurent leurs monnaies particulières, toutes différentes les unes des autres et que peu à peu une seule monnaie fut implantée dans ce pays. Qu'on relise l'histoire des Etats allemands ou italiens, et l'on verra qu'il en fut identiquement de même chez ces nations qui ont maintenant un système monétaire parfaitement précis et bien établi.

Le droit de monnayage a toujours été inhérent à la souveraineté, mais la tendance à l'uniformité des types remonte à une époque très lointaine.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco sont convoqués en Assemblée générale ordinaire, le

Mercredi 29 Avril courant

à deux heures de relevée, au siège de la Société, à Monaco.

L'Assemblée générale se compose de tous les porteurs de DEUX CENTS ACTIONS nouvelles de la Société, ayant déposé leurs titres au Siège social, au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production de récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article trente des Statuts équivaut à celle des titres eux-mêmes.

Etude de M^e VALENTIN, Défenseur près le Tribunal Supérieur sise à Monaco, 2, rue du Tribunal

A VENDRE PAR LICITATION

Le vingt-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-onze, à dix heures du matin, devant monsieur PLANTIF, Juge au Tribunal Supérieur de la Principauté, délégué à cet effet, dans la salle des audiences dudit Tribunal, séant au Palais de Justice, à Monaco.

L'immeuble ci-après désigné, dépendant de la succession de feu Marie ARDISON, veuve MARSAN, aïeule des colicitants ci-après nommés, et appartenant indivisément, savoir :

1^o au sieur Jean-Lazare-Roch MARSAN, étudiant en médecine; 2^o à la dame Marie-Micheline MARSAN, sans profession, épouse du sieur Joseph ASSO, sapeur-pompier; 3^o au sieur Antoine-Jean-Favinien MARSAN, enfant mineur, ayant pour tuteur datif, le sieur Antoine UGHETTO, docteur en médecine, son grand-père; 4^o au sieur Joseph-Nicolas-Anasthase MARSAN; 5^o et à la demoiselle Mathilde-Honorine-Jeanne MARSAN, autres enfants mineurs, placés, ces deux derniers, sous la tutelle légale de la dame Marie-Madeleine-Anne BRACCO, veuve MARSAN, sans profession, leur mère, demeurant tous à Monaco, à l'exception du sieur UGHETTO qui habite Vintimille (Italie).

Sur la poursuite dudit sieur Jean-Lazare-Roch MARSAN, ayant M^e VALENTIN pour défenseur, en l'étude duquel il a été domicilié.

En présence du sieur Honoré BELLANDO, membre de la Commission Communale de la Principauté, demeurant aussi à Monaco, subrogé-tuteur des mineurs susnommés.

DÉSIGNATION :

UNE PARCELLE DE TERRAIN A BATIR

située à Monaco, au quartier de la Rousse, d'une superficie de cinq cents mètres carrés environ, confinant :

au nord, un escalier à bâtir à frais commun; au midi, monsieur Touzet; à l'est, la route de Menton, et à l'ouest, le lot numéro 1 du plan d'ensemble de la propriété dont est détachée la parcelle dont s'agit.

La vente de cet immeuble a été autorisée par jugement du Tribunal Supérieur en date du treize mars courant, enregistré, lequel a homologué un procès-verbal dressé par monsieur le Juge PLANTIF, le quatre février dernier, aussi enregistré, intervenu entre les colicitants;

Le cahier des charges, dressé pour parvenir à cette vente, a été déposé au Greffe dudit Tribunal Supérieur, le vingt-cinq mars courant.

La mise à prix a été fixée, par M. l'Avocat Général, à la somme de quinze mille francs, ci. **15,000 francs.**

M^e VALENTIN, défenseur poursuivant, donnera tous les renseignements nécessaires.

Fail et rédigé par moi, défenseur soussigné, à Monaco, le trente mars mil huit cent quatre-vingt-onze.

Signé : L. VALENTIN.

Enregistré à Monaco, le trente-un mars mil huit cent quatre-vingt-onze, folio 36, case 5 Reçu un franc.

Signé : BERTONI.

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire à Monaco

Suivant acte reçu par M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le quatorze avril courant, monsieur François DAGNINO, sans profession, demeurant à Monaco, a acquis de madame Marie LAMBERTI, limonadière, demeurant aussi à Monaco, veuve de monsieur Jean SOCAL, le fonds de commerce de cafetier, ayant pour enseigne : **Café de l'Univers**, que madame veuve SOCAL exploitait à Monaco, rue de l'Eglise, n^o 4.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au domicile élu en l'étude dudit M^e Valentin, notaire, dans le délai de huit jours, à peine de déchéance.

Pour extrait : L. VALENTIN.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivés du 13 au 19 Avril 1891

| | | |
|---------------|--|--|
| NICE. | yacht à vap. <i>Ione</i> , angl., c. Maynard, passagers. | |
| SAINT-TROPEZ, | b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Jaume, sable. | |
| ID. | b. <i>Volonté de Dieu</i> , fr., c. Davin, id. | |
| ID. | b. <i>Figaro</i> , fr., c. Musso, id. | |
| ID. | b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre, id. | |
| ID. | b. <i>Deux-Innocents</i> , fr., c. Fornéro, id. | |
| ID. | b. <i>Indus</i> , fr., c. Phion, id. | |
| ID. | b. <i>Marceau</i> , fr., c. Gardin, id. | |
| ID. | b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte, id. | |
| ID. | b. <i>Louis-Auguste</i> , fr., c. Bellone, id. | |
| ID. | b. <i>Bon-Pêcheur</i> , c. Arnaud, id. | |
| ID. | b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Gardin, id. | |
| NICE. | vap. <i>Vent-Debout</i> , fr., c. Lambert, passagers. | |

Départs du 13 au 19 Avril

| | | |
|---------------|--|--|
| NICE. | yacht à vap. <i>Ione</i> , angl., c. Maynard, passagers. | |
| SAINT-TROPEZ, | b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Jaume, sur lest. | |
| ID. | b. <i>Volonté de Dieu</i> , fr., c. Davin, id. | |
| ID. | b. <i>Figaro</i> , fr., c. Musso, id. | |
| ID. | b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre, id. | |
| ID. | b. <i>Deux-Innocents</i> , fr., c. Fornéro, id. | |
| ID. | b. <i>Indus</i> , fr., c. Phion, id. | |
| ID. | b. <i>Marceau</i> , fr., c. Gardin, id. | |
| ID. | b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte, id. | |
| ID. | b. <i>Louis-Auguste</i> , fr., c. Bellone, id. | |
| ID. | b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud, id. | |
| ID. | b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Gardin, id. | |
| NICE, | vap. <i>Vent-Debout</i> , fr., c. Lambert, passagers. | |

A VENDRE DANS DE BONNES CONDITIONS un très beau Bureau en chêne massif contenant un coffre-fort tout en fer, d'une très grande solidité. — S'adresser au bureau du Journal.

BAZAR

MAISON MODÈLE

V^o DAVOIGNEAU

Avenue de la Costa, Monte Carlo

Articles de Paris — Souvenirs du pays — Papeterie — Photographies — Parfumeries — Eventails — Parapluies — Ombrelles — Cannes — Articles de jeux — Jouets — Lingerie — Gants — Bijouterie.

MAGASIN SPÉCIAL D'ARTICLES DE VOYAGE

Prix très modérés

ON PARLE TOUTES LES LANGUES

POUR BIEN DEJEUNER, DESCENDEZ

A LA RÉSERVE

Située sur la plage du Canton A MONACO

RESTAURANT PARC AUX HUITRES

Tenu par LE NEN

BOUILLABASSE RENOMMÉE, LANGOUSTES, COQUILLAGES DINERS SUR COMMANDE

Salons et Cabinets de société ouverts la nuit

AGENCE A. ROUSTAN

Avenue de la Costa, Monte Carlo

LOCATIONS DE VILLAS ET APPARTEMENTS ACHATS ET VENTES DE PROPRIÉTÉS

Locations et ventes de PIANOS

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare MONACO-CONDAMINE

SABLE POUR CONSTRUCTIONS

rendu par wagon

DANS LES GARES DU DÉPARTEMENT

NEGRIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

En vente à l'Imprimerie de Monaco :

L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO POUR 1891

CHEMINS DE FER DE PARIS À LYON ET À LA MÉDITERRANÉE

Transports à Grande Vitesse

TARIF SPÉCIAL G. V. N^o 4

(BILLETS D'ALLER ET RETOUR)

AVIS

La Compagnie des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée a l'honneur d'informer le public qu'elle vient de soumettre à l'homologation de l'Administration supérieure la proposition d'apporter, à partir du 15 mai 1891, les additions et modifications ci-après au Tarif Spécial G. V. n^o 4 :

1^o Remplacement de la période de délivrance des billets d'aller et retour collectifs de villes d'eaux de 1^{er} juin au 15 septembre, par celle du 15 mai au 15 septembre;

2^o Admission de la gare de Genève parmi les gares pour lesquelles il est délivré des billets d'aller et retour collectifs de villes d'eaux;

3^o Remplacement du 3^e alinéa des conditions par l'alinéa suivant (la partie modifiée est imprimée en italique) :

« Les billets sont collectifs et nominatifs. Il ne peuvent servir qu'aux personnes d'une même famille, savoir : père, mère, enfant, grand-père, grand-mère, beau-père, belle-mère, gendre, belle-fille, frère, sœur, beau-frère, belle-sœur, oncle, tante, neveu et nièce, ainsi que les serviteurs attachés à la famille. Ces derniers pourront, lorsque la demande en sera faite en même temps que celle du billet, prendre place dans une autre classe de voiture (2^e ou 3^e classe) ou même dans un autre train que la famille. Dans ce cas, il sera délivré deux billets distincts, l'un pour la famille, l'autre pour les serviteurs, et le prix des deux billets sera établi d'après le nombre total des personnes, en commençant par compter au tarif plein les voyageurs faisant partie de la famille, et ensuite, s'il y a lieu, pour parfaire le nombre de 3 personnes payant le tarif plein, les serviteurs. Ces billets seront signés, avant usage, par les personnes qui y sont dénommées (les enfants de trois à sept ans exceptés) et seront présentés à toute réquisition des agents de la Compagnie auxquels les voyageurs sont tenus de donner leur signature chaque fois qu'elle leur est demandée. »

Imprimerie de Monaco — 1891

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

| AVRIL | PRESSIONS BAROMÉTRIQUES | | | | | TEMPÉRATURE DE L'AIR | | | | | Humidité relative moyenne | VENTS | ÉTAT DU CIEL | |
|-----------------------|--|--------|-----------|-----------|-----------|-------------------------------------|------|-----------|-----------|-----------|---------------------------|----------------|----------------------|--|
| | réduites à 0 de température et au niveau de la mer | | | | | (Le thermomètre est exposé au nord) | | | | | | | | |
| | 9 h. mat. | midi | 3 h. soir | 6 h. soir | 9 h. soir | 9 h. mat. | midi | 3 h. soir | 6 h. soir | 9 h. soir | | | | |
| 14 | 756.2 | 756.5 | 756.3 | 756.3 | 756.5 | 12.3 | 15.8 | 15.2 | 12.8 | 12.3 | 56 | Calme, O léger | Beau, couvert | |
| 15 | 57.4 | 58.3 | 58.6 | 58.3 | 59.1 | 13.4 | 16.4 | 14.9 | 13.7 | 12.2 | 62 | S léger | Beau, un peu nuageux | |
| 16 | 61.2 | 62.2 | 62.2 | 62.1 | 62.8 | 14.6 | 15.5 | 15.2 | 13.1 | 11.7 | 53 | O | Couvert, nuageux | |
| 17 | 62.2 | 61.9 | 61.2 | 61.2 | 59.2 | 13.6 | 14.8 | 15.7 | 14.2 | 12.2 | 59 | Calme, O, S O | Beau | |
| 18 | 59.5 | 59.8 | 59.2 | 59.5 | 59.8 | 14.2 | 15.6 | 16.2 | 14.4 | 11.8 | 68 | S | Beau | |
| 19 | 59.6 | 60.2 | 59.5 | 59.7 | 60.3 | 15.5 | 16.4 | 16.6 | 15.2 | 14.4 | 68 | E, S E léger | Couvert | |
| 20 | 59.2 | 59.7 | 59.2 | 59.3 | 60.1 | 14.2 | 14.8 | 15.2 | 15.2 | 14.6 | 71 | E, S E | Nuageux | |
| DATES | | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | | | | | | |
| TEMPÉRATURES EXTRÊMES | | Maxima | 16.5 | 16.8 | 16.2 | 16.5 | 16.2 | 17.2 | 16.8 | | | | | |
| | | Minima | 10.2 | 10.6 | 11.2 | 10.4 | 11.2 | 13.2 | 12.2 | | | | | |

Pluie tombée : 0^{mm}